



## CHAÎNE D'INFORMATION CONTINUE SUSPENSION DE LA NÉGOCIATION !

La négociation initiée par la direction sur l'évolution des métiers liée à la mise en place d'une chaîne d'information est à l'arrêt. Les quatre organisations syndicales représentatives, CFDT, CGT, FO et SNJ ont refusé de débattre plus longtemps du projet d'accord qui leur a été soumis ce lundi matin.

Elles constatent qu'en dépit de leur demande répétée, la direction propose un projet d'accord qui permettrait de mettre à l'antenne des journaux d'information fabriqués sans monteurs. Un métier qu'elle veut imposer aux journalistes en plus de nombreuses autres tâches techniques.

Les 4 organisations exigent de la direction qu'elle présente un nouveau projet conforme aux accords en vigueur dans l'entreprise et répondant aux normes de qualité de service public.

Pour la présidente Ernotte, la « nouvelle offre d'informations » de France Télévisions doit être exemplaire et se distinguer des chaînes privées existantes notamment par sa qualité. C'est également l'objectif du SNJ et nous considérons que l'expertise des monteurs est un élément incontournable de cette qualité.

Les journalistes ne veulent se laisser imposer le métier de monteur. Ils ont déjà assez à faire avec le leur. De même, le SNJ rappelle que le journalisme n'est pas une compétence complémentaire.

Alors, une chaîne d'information de service public oui, mais dans un projet ambitieux qui fédère les salariés.

Paris, le 14 mars 2016

---

*SNJ France Télévisions*

Pièce D 142 - e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ\_FTV** et **Facebook : Snj.ftv**